

le *Globe and Mail* de Toronto a présenté récemment la question de cette façon-ci. Je cite:

Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp a plaidé pour une restriction du rythme des relèvements quant aux subventions à la recherche à titre de mesure anti-inflationniste; cela pourrait donner à penser que dans le domaine de la médecine, par exemple, on pourrait bel et bien considérer la recherche comme une activité purement périphérique dans la tâche de fournir des soins médicaux et d'assurer la formation des médecins, et la regarder comme accessoire à l'entreprise principale, et pouvant être supprimée sans trop d'inconvénients.

Le ministre des Finances a pour ainsi dire amputé le ministre de la Santé nationale et du Bien-être.

**Une voix:** Il l'a décapité.

**M. McCleave:** Un député a dit qu'il a décapité le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il y a longtemps que celui-ci avait perdu la tête.

● (9.10 p.m.)

L'éditorial donne à ce sujet les opinions récentes de quatre personnalités—le D<sup>r</sup> Louis Siminovitch, chef du département des recherches biologiques de l'*Ontario Cancer Institute*; le D<sup>r</sup> John Armstrong, directeur exécutif de la *Canadian Heart Foundation*; le D<sup>r</sup> John Evans, doyen de la faculté de médecine de l'Université McMaster; et M. Edward Dunlop, député de Forest Hill et directeur exécutif de la *Canadian Arthritis and Rheumatism Society*.

L'article résume leurs opinions en ces termes:

Quatre hommes qui s'occupent, chacun dans son domaine, de recherche et de formation médicale expriment des opinions selon lesquelles la diminution des fonds consacrés aux recherches médicales pourrait être la mesure d'économie la plus mal venue de l'histoire de la médecine canadienne, et pourrait condamner le Canada à une décennie, sinon plus, de soins médicaux de second ordre.

Voici les paroles de l'un de ces hommes—le D<sup>r</sup> Siminovitch—telles qu'elles sont rapportées dans l'éditorial:

Si l'on donne suite à la déclaration de M. Sharp (concernant les fonds de recherche), et si cette dernière veut bien dire ce qu'elle dit, nous risquons de compromettre l'avenir de la science médicale dans notre pays pour de nombreuses années.

L'éditorial mentionne ce que nous avons tous noté à la Chambre, savoir que la réaction du gouvernement au rapport Gundy, qui réclame un accroissement des fonds destinés à la recherche médicale, a été «moins qu'étouffante». Voici ce qu'il dit:

En partie à cause du rapport Gundy, les subventions accordées à la recherche médicale ont augmenté cette année de \$3 millions et s'élèvent à

[M. McCleave.]

un peu plus de \$12.3 millions. Le rapport proposait d'accorder \$40 millions en subventions fédérales, cette année, et de doubler ce chiffre avant 1969-1970.

Voici la fin de l'éditorial:

Le gouvernement pense peut-être en fonction de restrictions temporaires des affectations à la recherche, mais il est évident que les résultats dans l'enseignement médical et, ultérieurement, dans les soins médicaux seront loin d'être temporaires. C'est une économie que le Canada ne peut se permettre.

La thèse en faveur de tout cela a été énoncée bien plus clairement et avec beaucoup plus d'éloquence que moi par un homme qui a plus à cœur et à l'esprit la nécessité de ces choses—j'ai nommé mon ami de Simcoe-Est (M. Rynard). Mais si nous continuons à insister sans cesse sur la nécessité de la recherche médicale et scientifique au Canada, un jour on nous écouterait, ou encore on verra un changement de gouvernement—que le Ciel nous l'accorde sans tarder—qui permettra au député de Simcoe-Est de se faire valoir sur ces questions d'importance primordiale.

Le troisième point que je veux faire ressortir est un de ceux qu'on a soulevés de temps à autre. Les participants au débat ont souvent cité la déclaration suivante de la commission royale d'enquête: «La déficience de la vue est l'une des affections physiques les plus fréquentes chez nous». En d'autres termes, un grand nombre de Canadiens ont la vue faible. Peut-être que si on le répète assez souvent, même le gouvernement finira par voir clair. Je reprends l'appel d'autres députés qui veulent que le programme d'assurance frais médicaux tienne compte de ceux qui ne font pas partie de la profession médicale. Les optométristes canadiens, par exemple, feront l'objet de mes remarques, mais je pense que je peux y inclure les chiropraticiens—je sais que c'est un mot redoutable pour la profession médicale, mais un bon chiropraticien est plus en mesure de renvoyer quelqu'un à la maison après lui avoir replacé par massages une colonne vertébrale brisée que le chirurgien qui se contente de saisir le scalpel pour couper tout ce qui n'entre pas exactement à sa place.

La Commission royale d'enquête a déclaré que la pénurie des ophtalmologistes et leur longue période de formation rendent toute proposition visant à limiter tous les services optiques payés d'avance dans les services de santé concernant les yeux entièrement dépourvue de sens pratique. M. le juge Hall et ses confrères déclarent que les oculistes ne sont pas en nombre suffisant pour dispenser leurs services dans tout le Canada et qu'il faut nécessairement songer à inclure les optométristes dans ce programme.

Je dispose de certains chiffres pour étayer cette affirmation. Ils m'ont été communiqués par M. Bruce Wallace, optométriste de